



Vol. II.

MONTREAL, AVRIL 1898.

No 7.

L. E. N. PRATTE,

1676 Rue Notre-Dame.

Directeur

Téléphone 1080.

G. H. de KERMIENO,

418 Rue St-Hubert.

Rédacteur

CHRONIQUE

Dans le dernier numéro de *L'ART MUSICAL*, nous avons porté à la connaissance de nos lecteurs une intéressante communication d'un abonné, au sujet de concerts gratuits en plein air exécutés par la musique municipale. Nous reviendrons aujourd'hui sur ce sujet qui nous semble fort important et d'une mise à exécution certainement beaucoup plus facile qu'on ne pourrait le supposer du premier abord.

Ainsi que le fait justement observer notre correspondant, il existe à Montréal plusieurs fanfares et un corps de musique, dite musique de la police, dont les exécutants revêtent au moins l'uniforme dans les rares occasions où il leur est donné de se produire en public.

Pourquoi ces occasions ne sont-elles pas plus fréquentes ? N'avons-nous pas de belles places publiques, telles que le square St-Louis, le square Dominion, le jardin Viger, la place Victoria, où il serait si facile d'organiser soit une estrade, soit un kiosque, où deux fois par semaine, le jeudi et le dimanche par exemple, seraient donnés des concerts de musique militaire ? Que faut-il pour cela ? Un peu de bonne volonté, quelques crédits peu considérables votés à l'Hôtel-de-Ville, où l'argent se dépense sans compter pour des fins souvent moins recommandables, et Montréal aurait le droit de dire, une fois de plus, qu'elle n'est pas en arrière du progrès.

Notre population aime la musique, nul ne l'ignore. Malheureusement les concerts sont coûteux et d'ailleurs passablement rares. Des concerts gratuits, coûtant peu à la ville auraient donc une heureuse influence sur l'éducation musicale du public en général et surtout sur celle de l'enfance, qui garde souvent une impérissable impression d'une chose ayant frappé son imagination à peine éclos. Dans un autre ordre d'idées, nos musiciens exécutants, qui se plaignent avec raison de ne pas être assez encouragés, y trouveraient leur avantage et resteraient parmi nous, au lieu de nous désertir pour aller s'engager dans les orchestres permanents de l'autre côté des lignes.

L'idée n'est pas nouvelle. En France ce genre de concerts est en grand honneur. Chaque ville possède sa musique, généralement appelée, nous ne savons trop pourquoi, musique des pompiers—après tout c'est peut-être pour la même raison que celle de Montréal s'appelle musique de la police.—En France ces musiques municipales alternent avec celles des régiments casernés dans la ville et, à l'heure de la musique, on voit les personnes, même de la plus haute société, prendre

la direction du lieu du concert et y passer une heure agréable. En Espagne, en Allemagne, en Algérie, au Mexique, le même système de concerts publics existe.

Pourquoi n'en serait-il pas de même à Montréal ? La chose nous semble faisable et par suite elle doit se faire.

Comme complément voici deux programmes de concerts publics en plein air, donnés récemment, l'un en France et l'autre au Mexique.

A PARIS. — 1o Don César de Bazan, (Sévilane) de J. Massenet ; 2o Intermezzo de Cavalleria Rusticana, Mascagni ; 3o Overture de Tannhäuser, R. Wagner ; 4o Sérénade de Jeanne d'Arc, Lalo ; 5o Marche des " Petits Soldats de Plomb," de Pierné ; 6o Cortège de Bacchus, de L. Delibes.

A MEXICO. — 1o Our Governors, marche ; 2o Overture de Sémiramis, de Gounod ; 3o Roses de Pentecôte, valse de Gungl ; 4o Roméo et Juliette, fantaisie, Gounod ; 5o Robert le diable, fantaisie, Meyerbeer ; 6o Jeanne d'Arc, sélection, Leneveu.

A la ville et aux autorités d'agir.

Nous sommes obligés à notre grand regret de remettre à notre prochain numéro un bon article signé "Dulciane" qui nous est parvenu trop tard pour être inséré dans le numéro d'avril.

J. DE PIERREVILLE.

CE QUE PENSE LE VOISIN

Nous lisons ce qui suit dans un journal français de Pensylvanie, l'*Avenir*, publié à Wayne :

LE GÉNIE DE LA FRANCE

est aujourd'hui représenté au Canada d'une façon fort remarquable.

D'abord par M. Louis Fréchette, Canadien de naissance, qui a mérité et s'est vu décerner le glorieux titre de "poète lauréat de France."

Ensuite par Sir Wilfrid Laurier, premier ministre du Canada, homme puissant en œuvres comme en paroles et que l'Angleterre et la France viennent d'honorer à l'envi l'une de l'autre.

Enfin par *L'ART MUSICAL*, revue mensuelle, publiée à Montréal, et qui, pour la forme comme pour le fonds, serait digne de voir le jour à Paris.